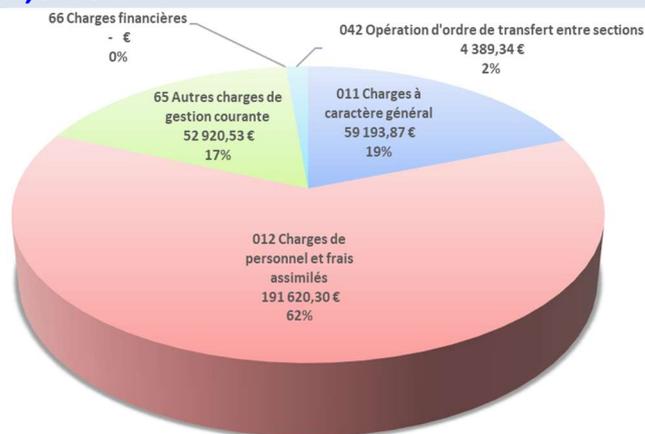


5. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2019 du PAYS DE LA CHATRE EN BERRY

Budget Principal

A - Section de fonctionnement – Dépenses – 308 124,04 €

	Dépenses	CA
011	Charges à caractère général	59 193,87 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	191 620,30 €
65	Autres charges de gestion courante	52 920,53 €
66	Charges financières	- €
042	Opération d'ordre de transfert entre section	4 389,34 €
Total dépenses de l'exercice		308 124,04 €

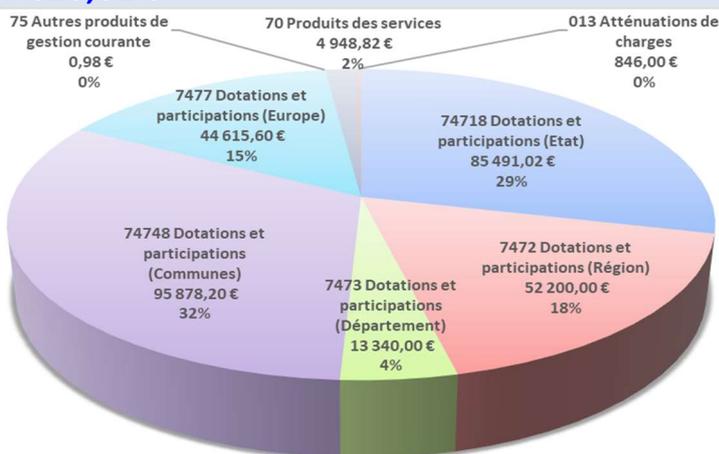


Les éléments marquants de l'année de 2019 sont les suivants :

- Chapitre 011
 - ⇒ Animation des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques : paiement de l'acompte 1 des MAEC 2018 et 2019 aux prestataires (Chambre d'agriculture, ADAR et Indre Nature)
- Chapitre 012
 - ⇒ Maintien de l'effectif du Syndicat de Pays à 5 agents pour 4.6 ETP
- Chapitre 65
 - ⇒ Réalisation des diagnostics FART au titre de l'OPAH : paiement du solde des dossiers 2018 au bureau d'étude thermique (Expertise et Habitat)

B - Section de fonctionnement – Recettes – 297 320,62 €

	Recettes	CA
74718	Dotations et participations (Etat)	85 491,02 €
7472	Dotations et participations (Région)	52 200,00 €
7473	Dotations et participations (Département)	13 340,00 €
74748	Dotations et participations (Communes)	95 878,20 €
7477	Dotations et participations (Europe)	44 615,60 €
75	Autres produits de gestion courante	0,98 €
70	Produits des services	4 948,82 €
013	Atténuations de charges	846,00 €
Total recettes de l'exercice		297 320,62 €



En 2019, les principales recettes proviennent de :

- De l'Etat
 - ⇒ OPAH (Ingénierie FART : Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique) : versement de la subvention de l'ANAH pour réaliser les diagnostics (solde FART 2017, acompte FART 2018)
 - ⇒ Animation du CLS : versement de la subvention de l'ARS pour le CLS 2019
 - ⇒ Animation des MAEC : versement de la subvention du Ministère de l'agriculture pour les MAEC 2016 (acompte 2) et 2018 (acompte 1)

- La Région Centre-Val de Loire
 - ⇒ Animation du Contrat régional : versement de la subvention régionale 2019 au titre du CRST
 - ⇒ Animation du CLS : versement du solde de la subvention régionale du CRST (année 1 : CLS 2018/2019)
- Le Département de l'Indre
 - ⇒ Participation du Département de l'Indre au fonctionnement du Pays : versement du solde de la subvention de fonctionnement pour l'exercice 2019
- Les collectivités membres du Syndicat (51 communes)
 - ⇒ Participation statutaire des communes : versement de la cotisation des communes 2019 correspondant à 3,30 € par habitant
- L'Europe
 - ⇒ Animation et gestion LEADER : versement du solde de la subvention FEADER pour l'animation LEADER 2018
 - ⇒ Animation CLS : versement du solde de la subvention FEADER pour l'élaboration du CLS 2016/2017

C - Section d'investissement – Dépenses – 6 993.60 €

	Dépenses	CA
20	Immobilisations incorporelles	- €
21	Immobilisations corporelles	6 993,60 €
	Total dépenses de l'exercice	6 993,60 €



En 2019, les dépenses d'investissement concernent l'installation de 2 postes informatiques, d'un poste dédié à la sauvegarde des données, et l'acquisition de logiciels de bureautique.

D - Section d'investissement – Recettes – 4 389.34 €

	Recettes	CA
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €
040	Opération d'ordre de transfert entre sections	4 389,34 €
	Total recettes de l'exercice	4 389,34 €



En 2019, les recettes d'investissement proviennent uniquement des amortissements sur les immobilisations (chapitre 40).